

Séance extraordinaire du 27 mars 2017

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce vingt-septième jour de mars deux mille dix-sept (27-03-2017) à 17 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller

M. Gaëtan Léveillé, conseiller, est absent et à l'extérieur du territoire.

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Dossier employé n° 03-0563 – Résiliation de contrat***
- Période de questions***
- 3. Clôture de la séance***

2017-03-167

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 27 mars 2017

2. Dossier employé n° 03-0563 – Résiliation de contrat

CONSIDÉRANT les dispositions du contrat signé entre les parties relativement à la résiliation de contrat;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire mettre fin au lien d'emploi avec l'employé n° 03-0563 et négocier une entente-quittance pour ce faire;

2017-03-168

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès mandate la Directrice générale et secrétaire-trésorière et M. Claude Grenier, consultant de la firme Claude Grenier Ressources humaines inc. à négocier et signer une entente-quittance avec l'employé n° 03-0563 pour et au nom de la municipalité. Il est de plus résolu d'autoriser le versement des sommes dues à même le fonds général.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 18 h 09
Fin : 18 h 09 (pas de question)

3. Clôture de la séance

2017-03-169

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que la séance soit levée à 18 h 09.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière